



PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE
L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

BORDEAUX, LE - 5 SEP. 2005

Bureau de la Protection
de la Nature et de
l'Environnement
☎ : 05 56 40 62 19
Dossier suivi par Catherine TAJU Y

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 03 juillet 2005, vous avez, de nouveau, attiré mon attention sur le projet d'implantation d'une usine de traitement de boues de stations d'épuration sur le territoire de la commune de IZON.

J'ai l'honneur de vous informer que la Société Lyonnaise des Eaux m'a fait part de sa décision de renoncer à ce projet et que de ce fait, la procédure d'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter, qui était en cours dans mes services, a été arrêtée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

François PENY,

Monsieur le Président
Collectif INTERD'IZON
Syndicat de Défense de la
Qualité de la Vie d'Arveyres
1 Jeanne d'Arc
33500 ARVEYRES